



PROCÈS-VERBAL

des opérations de tirage au sort prévues par l'arrêté du 24 janvier 2017 fixant les modalités des opérations de tirage au sort prévues à l'article 53 du décret n° 73-609 du 5 juillet 1973 relatif à la formation professionnelle dans le notariat et aux conditions d'accès aux fonctions de notaire

Séance du 09 mai 2019

Tirage au sort pour la zone n° 7201 - Bergerac

Le 09 mai 2019, dans les locaux du ministère de la justice, sis 13 Place Vendôme – 75001 Paris, se sont déroulées, pour la zone n° 7201 - Bergerac, les opérations de tirage au sort prévues par l'arrêté du 24 janvier 2017 fixant les modalités des opérations de tirage au sort prévues à l'article 53 du décret n° 73-609 du 5 juillet 1973 relatif à la formation professionnelle dans le notariat et aux conditions d'accès aux fonctions de notaire.

Etaient présents lors des opérations de tirage au sort mentionnées au chapitre IV de l'arrêté susmentionné :

- M. Grégory DUGUÉ, rédacteur, premier secrétaire ;
- M. Thibaud BEDEL, rédacteur, second secrétaire ;
- Mme Olivia PINGRET, rapporteure de l'Autorité de la concurrence ;
- Mme Monique COLLIN, représentante du Conseil supérieur du notariat ;
- Mme Elodie GUENNEC, magistrate judiciaire en poste au Ministère de la Justice à la Direction des affaires civiles et du Sceau.

MC (S) GP TS

La séance a débuté le 09 mai 2019 à 11 heures 39.

*
* *

Pour la zone considérée :

Le premier secrétaire de séance a compté19..... bulletins.

Le second secrétaire de séance a compté :

-33..... demandes de création d'offices enregistrées.
-14..... demandes n'ayant pas donné lieu à constitution d'un bulletin, se répartissant ainsi :
 -0..... demandes surnuméraires ;
 -14..... demandes ayant fait l'objet d'une renonciation ;
 -0..... demandes caduques.

Il a été constaté que le nombre de bulletins correspond / ~~ne correspond pas~~¹ au nombre de demandes enregistrées auquel a été soustrait celui des demandes n'ayant pas donné lieu à la constitution d'un bulletin.

(en cas de non-concordance, il est indiqué les vérifications auxquelles il a été procédé. Si l'anomalie persiste, il est indiqué les conséquences qui en ont été tirées).

¹ Rayer la mention inutile.

Mc as OP 

Les opérations de tirage au sort prévues au chapitre IV de l'arrêté susmentionné se sont déroulées comme suit :

(les opérations sont décrites en précisant le nom des personnes y ayant procédé. En cas d'anomalie constatée, il est indiqué les vérifications effectuées la conclusion tirée quant à la validité des opérations déjà réalisées et, le cas échéant, la nécessité de les réitérer).

Les personnes susmentionnées ont procédé / ~~n'ont pas procédé~~ aux opérations de tirage au sort conformément aux dispositions de l'arrêté du 24 janvier 2017.

Mc (2) OP (2)
TB

Les demandes ayant donné lieu à la constitution d'un bulletin ont été classées comme indiqué dans le tableau ci-dessous² :

N° de zone	N° de demande	Horodatage	Classement après tirage au sort
7201	00055159	01/02/2019 14:05:38.512835	1
7201	00055477	01/02/2019 14:06:13.557637	14
7201	00055707	01/02/2019 14:06:46.150603	6
7201	00056799	01/02/2019 14:09:24.834722	3
7201	00058040	01/02/2019 14:13:13.294466	18
7201	00059539	01/02/2019 14:20:27.180126	5
7201	00061806	01/02/2019 14:43:05.485357	7
7201	00061829	01/02/2019 14:43:25.048970	16
7201	00062191	01/02/2019 14:49:29.416392	8
7201	00062832	01/02/2019 15:02:22.445411	2
7201	00064735	01/02/2019 15:55:24.911920	12
7201	00064811	01/02/2019 15:58:29.816637	9
7201	00065934	01/02/2019 16:57:28.963470	4
7201	00066998	01/02/2019 18:00:21.198575	11
7201	00067738	01/02/2019 18:56:50.381576	15
7201	00071879	02/02/2019 07:40:19.579847	10
7201	00072667	02/02/2019 10:49:52.936542	19
7201	00073104	02/02/2019 11:56:19.469299	17
7201	00073799	02/02/2019 13:33:44.320717	13

² Les trois premières colonnes du tableau sont pré-remplies avant le tirage au sort à partir de l'extraction de la liste mentionnée au V de l'article 6 de l'arrêté susmentionné à partir de laquelle les bulletins ont été constitués.

MC CD OT 15
TB

A l'issue du tirage au sort, il a été procédé aux opérations de vérification prévues à l'article 15 de l'arrêté susmentionné.

(il est fait mention du résultat de ces vérifications. En cas de non concordance entre les classements inscrits sur le procès-verbal et sur le tableau de vérification, il est procédé conformément aux dispositions de l'article 15 de l'arrêté susmentionné).

Concordance vérifiée

Observations complémentaires :

(il sera fait mention, notamment, des éventuelles interruptions de séance et de la personne à laquelle la clé du local a été remise en application de l'article 17 de l'arrêté susmentionné)

néant

La séance a été levée le 09 mai 2019 à ..M. heures .39..

*

* *

Le présent procès-verbal sera publié sur le portail du ministère de la justice dédié aux officiers publics ou ministériels.

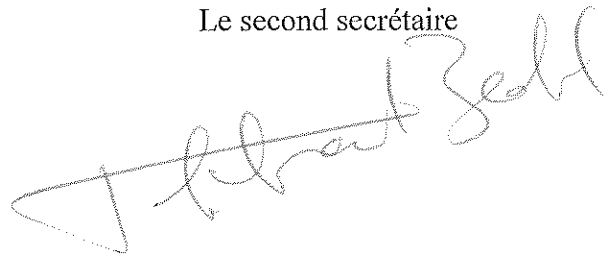
MC WS GP @
TB

Paris, le 09 mai 2019

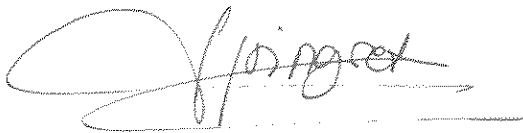
Le premier secrétaire



Le second secrétaire



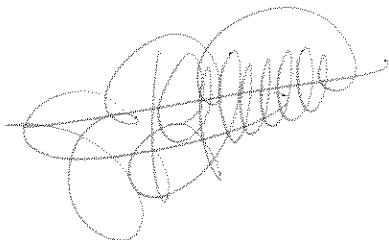
Le rapporteur de l'Autorité
de la concurrence



Le représentant du Conseil
supérieur du notariat



Le magistrat



Zone 7201 - Bergerac
Liste des demandes ayant fait l'objet d'une renonciation

Date de dépôt	Numéro demande	Date de la renonciation	Zone
01/02/2019 à 14:03:41.660478	53925	9 février 2019	7201
01/02/2019 à 14:04:09.953607	54258	31 mars 2019	7201
01/02/2019 à 14:05:26.533281	55043	13 mars 2019	7201
01/02/2019 à 14:16:19.491050	58778	26 mars 2019	7201
01/02/2019 à 14:17:22.061363	58984	20 mars 2019	7201
01/02/2019 à 14:32:56.357490	61075	31 mars 2019	7201
01/02/2019 à 15:16:43.669171	63406	20 mars 2019	7201
01/02/2019 à 15:38:31.755151	64299	19 mars 2019	7201
01/02/2019 à 16:14:56.969424	65201	9 février 2019	7201
01/02/2019 à 16:43:41.613848	65724	9 février 2019	7201
01/02/2019 à 17:09:48.072911	66143	20 mars 2019	7201
01/02/2019 à 17:17:45.280708	66275	1 avril 2019	7201
01/02/2019 à 19:46:10.950050	68512	31 mars 2019	7201
02/02/2019 à 03:22:40.988359	71596	25 mars 2019	7201

Le chef du bureau de la gestion des officiers ministériels



Eric MARTIN-HERSENT

07 MAI 2019

Zone 7201 - Bergerac
Liste des demandes surnuméraires

Date de dépôt	Numéro demande	Zone	Numéro de la première demande horodatée par ce demandeur	Date de dépôt
Etat néant				

Le chef du bureau de la gestion des officiers ministériels



Eric MARTIN-HERSENT

03 MAI 2019

Zone 7201 - Bergerac
Liste des demandes caduques article 51 et 52 du décret n°73-609

Date de Dépôt	Numéro demande	Zone	Motif
Etat néant			

Le chef du bureau de la gestion des officiers ministériels


Eric MARTIN-HERSENT

07 MAI 2019